

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

CFM INTERNATIONAL

Turbo-réacteurs CFM56-2 et -3

Rotor compresseur 1-2 et joint air/huile palier 3

1. APPLICABILITE :

La présente Consigne de Navigabilité concerne les turbo-réacteurs double-flux CFM56-2 et CFM56-3, -3B et -3C.

2. RAISON :

Des cas de séparation du joint air/huile de palier 3 ont été rencontrés en service, entraînant des frottements sur le disque du rotor 1-2 du compresseur haute pression (CHP). Pour prévenir les conséquences de ces frottements, les mesures suivantes sont rendues impératives.

La présente révision corrige des erreurs typographiques au § 3.5.

3. MESURES IMPERATIVES :

3.1 CFM56-2 : retirer du service les rotors CHP 1-2 référence (P/N) 9992M60G07 connus pour avoir subi des frottements et dont la liste figure dans le Bulletin-Service CFM56-2 N° 72-825 du 23.01.98 à la prochaine opportunité intervenant à compter de la date d'entrée en vigueur de cette Consigne de Navigabilité mais avant d'avoir accumulé plus de 2 000 cycles depuis la dernière visite en atelier associée à l'événement ayant produit le frottement selon procédures du S.B. 72-825, et les remplacer par des rotors en état de navigabilité.

3.2 CFM56-3, -3B, -3C : retirer du service les rotors CHP 1-2 référence (P/N) 1589M66G02 connus pour avoir subi des frottements et dont la liste figure dans le Bulletin-Service CFM56-3/3B/3C N° 72-856 du 23.01.98 mais avant d'avoir accumulé plus de 2 000 cycles depuis la dernière visite en atelier associée à l'événement ayant produit le frottement selon procédures du S.B. 72-856, et les remplacer par des rotors en état de navigabilité.

3.3 CFM56-3, -3B, -3C : sur les réacteurs de N° de série 856692, 856709, 856713, 856799, 856673, 856691, 856694, 856696, 856697, 856746, 856780, 857669, 857685, 857686, 857704 et 859115, effectuer ce qui suit avant le 31 Mars 1998 :

- retirer du service les joints air/huile de palier 3 référence (P/N) 1663M91G03 et les remplacer par des joints en état de navigabilité,

- installer une entretoise de retenue du joint air/huile suivant procédures du Bulletin-Service CFM56-3/3B/3C 72-855 du 23 Juin 1997.

3.4 Au sens de cette Consigne de Navigabilité, un rotor CHP 1-2 en état de navigabilité est un rotor sans trace de frottement ni blessure.

3.5 Au sens de cette Consigne de Navigabilité, un joint air/huile en état de navigabilité est un joint neuf référence (P/N) 1663M91G03 dont le numéro de série n'est pas l'un des suivants :

CTD81631,	CTD81907,	CTD81908,	CTD81998,	CTD82004,	CTD82132,
CTD82208,	CTD82210,	CTD82212,	CTD82213,	CTD82271,	CTD82295,
CTD82297,	CTD82298,	CTD82300,	CTD82304,	CTD82457,	CTD82759,
CTD82766,	CTD82767,	CTD82788,	CTD82817,	CTD82822,	CTD82854,
CTD82855,	CTD82856,	CTD82857,	CTD82859,	CTD82962,	CTD83232,
CTD83474,	CTD83837,	CTD83839,	CTD84100,	CTD84138,	CTD84140,
CTD84141,	CTD84143,	CTD84144,	CTD84145,	CTD84148,	CTD84203,
CTD84206,	CTD84207,	CTD84258,	CTD84262,	CTD84360,	CTD84363,
CTD84604,	CTD84712,	CTD84741,	CTD85147,	CTD85148,	CTD85149,
CTD85161,	CTD85162,	CTD85166,	CTD85168,	CTD85169,	CTD85170,
CTD85172,	CTD85348,	CTD85349,	CTD85351,	CTD85352,	CTD85353,
CTD85354,	CTD85355,				

Réf. : SB CFM56-2 72-825
CFM56-3/3B/3C 72-855
CFM56-3/3B/3C 72-856

La présente Révision 1 remplace la Consigne de Navigabilité 98-080(B) du 11 février 1998.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 21 FEVRIER 1998
Révision 1 : 27 JUIN 1998